



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-177

Décrétant l'imposition des taxes et tarifs municipaux de l'exercice financier de l'année 2021

AVIS vous est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton;

QUE lors de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 15 décembre 2020, ses membres ont adopté le règlement numéro 2020-177 décrétant l'imposition des taxes et tarifs municipaux de l'exercice financier de l'année 2021.

QUE l'objet de ce règlement est de décréter les taux de taxes et tarifs municipaux de l'exercice financier de l'année 2021;

QUE l'original dudit règlement est conservé aux archives municipales au bureau du soussigné, au 3 chemin de Hatley, Compton (Québec);

QUE copie peut être délivrée moyennant paiement des frais exigibles.

Donné à Compton, ce 18^{ième} jour du mois de décembre 2020.

Philippe De Courval, *M.A., OMA*
Secrétaire-trésorier